

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 022-200064699-20240205-ARR_DP23209C113-AR

REPUBLIQUE FRANCAISE
Commune de BEAUSSAIS-SUR-MER



Plessix-Balissou • Ploubalay • Trégon

BEAUSSAIS SUR MER

DECLARATION PREALABLE ABANDON DU PROJET

Demande déposée le 13/11/2023	
Par :	LEADER ENVIRONNEMENT
Demeurant à :	3 Allée Des Ecureuils 93420 VILLEPINTE
Sur un terrain sis à :	17 Rue Des Agapanthes - Ploubalay 22650 BEAUSSAIS-SUR-MER
Cadastré :	209 AC 1131
Nature des Travaux :	Installation de 7 panneaux photovoltaïques

N° DP 022 209 23 C0113

Le Maire DE BEAUSSAIS-SUR-MER

Vu la déclaration préalable présentée le 13/11/2023 par LEADER ENVIRONNEMENT, demeurant 3 Allée Des Ecureuils à VILLEPINTE, (93420) ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour Installation de 7 panneaux photovoltaïques,
- sur un terrain situé 17 Rue Des Agapanthes, BEAUSSAIS-SUR-MER (22650),
- pour une surface de plancher créée de 0 m² ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 10/11/2006, modifié le 02/12/2008, le 02/07/2013, le 04/11/2014, le 28/07/2015 et le 27/10/2015 ;

Vu le courrier en date du 12/12/2023 demandant l'annulation de la demande susvisée ;

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable est déclarée sans suite.

BEAUSSAIS-SUR-MER, le 05/02/2024
Le Maire Eugène CARO,

